

Plan de relance économique

Professionnels du numérique : faites-vous référencer comme prestataire local pour le Pass'e-commerce du Grand Narbonne

Le Grand Narbonne, qui a pour compétence le développement économique et la politique locale du commerce, a présenté le 11 mai dernier, **un plan de relance de 3,5 millions* d'euros comprenant notamment le Pass'e-commerce d'un montant de 50 000€**. Le **Pass'e-commerce du Grand Narbonne est une aide directe de 500€ pour la création de boutique en ligne de 100 commerçants, artisans ou producteurs locaux**. Le Pass'e-commerce pourra ainsi financer une boutique en ligne clé en main, sécurisée et personnalisable : un site e-commerce complet avec des modules de paiement, d'expédition, de livraison... Tout ce qui est nécessaire à la vente en ligne, qui permettra de développer l'activité de 100 TPE locales.

Pour développer ces modules e-commerce, le Grand Narbonne souhaite favoriser l'offre de service du territoire en faisant appel aux professionnels de la filière numérique. Vous êtes un professionnel du numérique ? Vous développez des solutions e-commerce ? **Faites-vous connaître et soyez référencés** (en prenant en considération plusieurs critères : disponibilité, délais, expertise, sécurité, technologie, langage de programmation, références, prix...) **comme prestataire numérique local pouvant répondre aux besoins des commerçants, artisans et producteurs du Grand Narbonne en répondant au questionnaire** (simple et rapide !) sur coronavirus.legrandnarbonne.com **avant le 19 juin 2020**.

Une liste (non exhaustive) de prestataires web sera ainsi constituée et communiquée aux entreprises bénéficiaires du Pass'e-commerce (dépôt des dossiers à compter du 01/07 pour les TPE potentiellement bénéficiaires), qui resteront, néanmoins, libres de faire appel au partenaire de son choix pour la création de sa boutique en ligne.

Pour résumer, des entreprises du territoire au service de 100 TPE qui pourront créer leur boutique en ligne grâce à l'aide de 500 euros du Grand Narbonne !

* Le plan de relance du Grand Narbonne de 3,5 millions d'euros compte 12 mesures pour venir en aide aux entreprises du territoire :

- > Soutenir directement les entreprises : « coup de pouce reprise » de 500€ à 1000 entreprises ; participation du Grand Narbonne au fonds régional L'OCCAL ; financement du passage au e-commerce de 100 entreprises ; prise en charge d'une partie des frais de location de stand de l'édition 2020 de la foire de printemps
- > Favoriser la consommation locale : édition de bons d'achats aidés et utilisation de l'application de cashback Keetiz dans les commerces de proximité ; référencement des restaurants qui ont mis en place de la vente à emporter ou la livraison sur le site internet du Grand Narbonne
- > Promouvoir le territoire : campagne massive de promotion touristique, financement de 300 semaines de l'opération « vacances sans masque » ; chèques de 15€ offerts aux clientèles en séjour à dépenser chez les acteurs de la glisse ; renforcer la participation au GIP Cafés-cultures pour aider les cafés, bars, restaurants à salarier des artistes et techniciens. Cet investissement du Grand Narbonne de 3,5 millions d'euros va permettre un effet levier d'environ 8 millions d'euros sur l'économie locale.

=> Toutes ces mesures détaillées sur coronavirus.legrandnarbonne.com